



Le SPPPI

UNE PORTE D'ENTRÉE À LA CONCERTATION PERMANENTE

Die S3PI - Einrichtung strebt nach innovativer Gesprächsführung

La Lettre d'Information du Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles • Novembre 2011 N°34



A PROPOS DE "PRÉCAUTION" : RETOUR SUR UNE EXPÉRIENCE VÉCUE.

LE 1^{ER} NOVEMBRE 1986, LE RHIN FUT GRAVEMENT POLLUÉ PAR SUITE DE L'ÉCOULEMENT, VERS LE FLEUVE, DES EAUX AYANT SERVI À ÉTEINDRE L'INCENDIE D'UN ENTREPÔT DE SANDOZ SA, À SCHWEIZERHALLE. 25 ANS SE SONT ÉCOULÉS DEPUIS CET ACCIDENT ALORS BAPTISÉ "TCHERNOBÂLE" PAR DES RIVERAINS RESTÉS SOUS LE CHOC DE LA CATASTROPHE NUCLÉAIRE DE TCHERNOBYL EN DATE DU 26 AVRIL DE LA MÊME ANNÉE 1986.

LA CELLULE DE CRISE, MISE EN PLACE À LA PRÉFECTURE DE STRASBOURG APRÈS L'ANNONCE DE L'ACCIDENT INDUSTRIEL, S'INQUIÉTA FORTEMENT DE L'IMPACT DE CETTE POLLUTION MAJEURE DU RHIN SUR L'ÉCOSYSTÈME GLOBAL DE LA VALLÉE FLUVIALE ET EN PARTICULIER SUR LA QUALITÉ DES EAUX CAPTÉES, POUR LA CONSOMMATION HUMAINE, DANS L'AQUIFÈRE ALLUVIAL (CONTENANT LA NAPPE PHRÉATIQUE) À PROXIMITÉ DES RIVES DU FLEUVE.

POUR LES AUTORITÉS, L'ATTITUDE SÉCURITAIRE ET IMMÉDIATE ÉTAIT DE FAIRE ARRÊTER LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE EN PROVENANCE DU CHAMP CAPTANT DU POLYGONE ET DE COUPER - PAR MESURE DE PRÉCAUTION - L'EAU DU ROBINET À LA POPULATION STRASBOURGEOISE, LE TEMPS QUE "L'ONDE DE POLLUTION" DU RHIN SE SOIT DÉPLACÉE LOIN À L'AVANT DES PORTS DE STRASBOURG ET DE KEHL. UNE TELLE MESURE, APPLIQUÉE SANS DÉLAI ET PLUSIEURS JOURS DURANT, AURAIT ÉTÉ TRÈS DIFFICILE À SUPPORTER PAR LA POPULATION. EN OUTRE, ELLE AURAIT ÉTÉ INOPÉRANTE !

EN EFFET, LES SCIENTIFIQUES (CHERCHEURS ENGAGÉS AU PROGRAMME PIREN/EAU-ALSACE), INVITÉS À PARTICIPER À LA CELLULE PRÉFECTORALE, ONT PU INDIQUER QUE LE TRANSPORT D'UN CONTAMINANT DE L'EAU DEPUIS BÂLE JUSQU'À STRASBOURG, VIA LE FLEUVE, SE FERAIT EN 2 JOURS, ALORS QUE SON TEMPS DE TRANSFERT DANS L'AQUIFÈRE, DEPUIS LA RIVE DU FLEUVE AU PLUS PROCHE PUIXS DE CAPTAGE DU POLYGONE, ALLAIT ÊTRE DE 8 SEMAINES AU MOINS. UN ARRÊT DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE, D'UNE DURÉE A PRIORI DE L'ORDRE DE 8 À 15 JOURS AU MAXIMUM, AURAIT ÉTÉ SUIVIE D'UNE REMISE EN ROUTE PRÉMATURÉE, AU VU DE L'ABSENCE DE POLLUTION CONSTATÉE AU PUIXS DE CAPTAGE DURANT CETTE PÉRIODE DE CONTRÔLE.

DANS LA RÉALITÉ, LE RISQUE D'UNE ÉVENTUELLE "CONTAMINATION" DE L'EAU DU ROBINET NE POUVANT SE PRÉSENTER QU'APRÈS LE DÉLAI INDIQUÉ DES 2 MOIS DE TRANSFERT DU RHIN AU CAPTAGE DU POLYGONE, LA COUPE D'EAU NE POUVAIT NULLEMENT SE JUSTIFIER AVANT CE DÉLAI. PLUS GRAVE ENCORE AURAIT ÉTÉ LE DANGER CRÉÉ PAR LE FAIT D'AVOIR RASSURÉ PRÉMATURÉMENT LA POPULATION AVEC LE RÉTABLISSEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, DÈS LES PREMIÈRES SEMAINES APRÈS L'ACCIDENT. L'ERREUR MANIFESTE D'UNE CONFUSION ENTRE PRÉCAUTION ET PRÉCIPITATION A ÉTÉ ÉVITÉE EN CE MOIS DE NOVEMBRE 1986, LORS DE LA DÉLICATE GESTION DE CRISE DE "L'ACCIDENT SANDOZ".

CERTES, LE SPPPI N'EXISTAIT PAS ENCORE À STRASBOURG-KEHL, IL Y A 25 ANS. MAIS DÉJÀ LA COMPOSITION DE LA CELLULE MISE EN PLACE PAR LE PRÉFET^(*), RÉUNISSANT LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SCIENTIFIQUES ET ASSOCIATIFS, TOUS INFORMÉS ET CONCERNÉS, PARTICIPAIT DU SOUCI DE L'EFFICACITÉ D'UNE CONCERTATION VÉRITABLE, MENÉE DANS LE CADRE D'UNE "EXPERTISE COLLÉGIALE", PLURI ACTEURS ET TRANSDISCIPLINAIRE. CE RETOUR SUR EXPÉRIENCE NÉCESSITE AUSSI QUE SOIT ÉVOQUÉE L'ATTITUDE DE "PÉDAGOGUE AVERTI" DE LA SOCIÉTÉ SANDOZ DANS SON ACTION DE POLLUEUR-PAYEUR.

EN PLUS DU VERSEMENT D'INDEMNITÉS POUR RÉPARER LES DOMMAGES CAUSÉS ET RESTAURER "RÉGLEMENTAIREMENT" L'ÉTAT INITIAL DU RHIN (À L'ÉPOQUE LE FLEUVE ÉTAIT QUALIFIÉ D'ÉGOUT EN EUROPE), L'INDUSTRIEL DÉCIDA D'ÉTABLIR UN FONDS (DE 10 Mo de FS) AU PROFIT DE TRAVAUX SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR AMÉLIORER DURABLEMENT L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE DE L'HYDROSYSTÈME RHÉNAN.

A QUATRE ANS DE "L'ÉCHÉANCE 2015 DE LA DCE", LE RETOUR SUR LES 25 ANS DE L'APRÈS-SANDOZ PREND TOUTE SA SIGNIFICATION.

LOTHAIRE ZILLOX • PRÉSIDENT DU SPPPI

(*) IL ME PLAÎT, POUR AVOIR ÉTÉ PARTENAIRE SCIENTIFIQUE ET CITOYEN TÉMOIN LORS DES ÉVÉNEMENTS ENVIRONNEMENTAUX TRANSRHÉNANS DE 1986, DE RENOUVELER ICI MA RECONNAISSANCE AU CHARGÉ DE MISSION AUPRÈS DU PRÉFET D'ALORS, NOTRE AMI MICHEL DUROUSSEAU, POUR AVOIR ANIMÉ LA CONCERTATION AVEC FORTE CONVICTON ET GRANDE DILIGENCE.

VOR 25 JAHREN, NACH DEM BRAND VON SCHWEIZERHALLE AM 1. NOVEMBER 1986, SETZTE SANDOZ AG ALLES DARAN, DIE DEM RHEIN ZUGEFÜGTEN SCHÄDEN ZU BEHEBEN. DIE SCHAFFUNG EINES SANDOZ-RHEINFONDS ENTSPRANG DER ERKENNTNIS, DASS OHNE SOLIDES GRUNDLAGENWISSENS ÜBER DAS KOMPLEXE "RHEIN-HYDROSYSTEM" EINE QUALITATIVE VERBESSERUNG DES FLUSSES NICHT MÖGLICH IST.

MIT DEM FONDS GAB SANDOZ EIN SCHULBEISPIEL EINES NEUEN ROLLENVERSTÄNDNISSES DES UNTERNEHMENS IM VERHÄLTNIS ZUR UMWELT, ABER NICHT NUR.

"ICH BIN SICHER DASS DIE BEWAHRUNG DER UMWELT EIN IMMER WICHTIGER WERDENDES ELEMENT DARSTELLT IM HINBLICK AUF DIE WETTBEWERBSFÄHIGKEIT EINER FIRMA UND IHRER PRODUKTE", SO DAMALS DER PRÄSIDENT DER SANDOZ AG, DR. MARC MORET, BASEL.

25 JAHRE DANACH, ERLEBEN WIR IN DER SPPPI-EINRICHTUNG GROSSE FORTSCHRITTE AUF DIESEM GEBIET, BEWUSST DASS ES KEINE RISIKOFREIE GESELLSCHAFT GEBEN KANN. BEI FORTSCHRITT UND TECHNOLOGIE MÜSSEN WIR DIE RISIKEN MINIMIEREN. DAS HEISST : POLITIK, WISSENSCHAFT, UND INDUSTRIE MÜSSEN DIE SORGEN DER BÜRGERINNEN UND BÜRGER ERNST NEHMEN, MIT IHNEN REDEN, SIE MEHR UND MEHR BETEILIGEN.

DAZU BRAUCHEN WIR TRANSPARENTZ IM DIALOG UND INNOVATION IN UNSEREN KOMMUNIKATIONSSZENARIEN.

WIR BRAUCHEN AUCH, NEBEN DER FACH-INTELLIGENZ, SOZIALE, KREATIVE, KRITISCHE UND MORALISCHE INTELLIGENZ ALLER AKTEURE DER SPPPI-EINRICHTUNG, UM DIE FRAGESTELLUNGEN ZUSAMMEN LESEN UND BEANTWORTEN KÖNNEN.

ELABORATION DU PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 2

SANTÉ ENVIRONNEMENT : AGIR SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES, L'INFORMATION DU CITOYEN ET LA RÉDUCTION DES POLLUTIONS.

MIT DEM "PLAN NATIONAL SANTE ENVIRONNEMENT" ruft das Umweltministerium (MEDDTL-Paris) zur REDUZIERUNG aller Umweltverschmutzungen die die Gesundheit des Menschen täglich in Gefahr bringen auf. Dieser PLAN wird auf regionaler Ebene wie folgt aufgebaut.

LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN NATIONAL NOUS EST PRÉSENTÉE CI-DESSOUS PAR MME SONIA DOISY, INGÉNIEUR À LA DREAL ALSACE (SERVICE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES "CHRONIQUES").

LE CONTENU DE L'INFORMATION DONNÉE QUANT À LA DÉMARCHE EN COURS, PRÉCÈDE L'ÉTAPE DE VALIDATION DÉFINITIVE DES ACTIONS PRÉCISES À MENER.

L'INTÉRÊT MARQUÉ PAR LE SPPPI DE STRASBOURG-KEHL VIS À VIS DES CRITÈRES ET CHOIX D'ACTIONS PROPOSÉS, A PU ÊTRE MESURÉ PAR LA FORTE PARTICIPATION DE SES MEMBRES- PLUS D'UNE CINQUANTAINE, Y COMPRIS PLUSIEURS REPRÉSENTANTS DE L'ORTENAU VOISINE- À LA RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2011, SUR INVITATION DE LA DREAL (SERVICE DE M. FRANÇOIS ROUSSEAU).

LE THÈME SANTÉ ENVIRONNEMENT EST DÉFINI EN FRANCE COMME L'ENSEMBLE DES EFFETS SUR LA SANTÉ DE L'HOMME DUS À SES CONDITIONS DE VIE (EXPOSITIONS LIÉES À L'HABITAT ET/OU EXPOSITION PROFESSIONNELLE PAR EXEMPLE...) OU À LA CONTAMINATION DES DIFFÉRENTS MILIEUX (EAU, AIR, SOL, ...).

POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, LE GOUVERNEMENT A ADOPTÉ EN CONSEIL DES MINISTRES LE 24 JUIN 2009 UN DEUXIÈME PLAN NATIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT (PNSE2) POUR LA PÉRIODE 2009-2013.

GOUVERNANCE

LA CIRCULAIRE DU 16 OCTOBRE 2008 DEMANDE AUX PRÉFETS DE RÉGION DE METTRE EN PLACE, EN LIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL, UN GROUPE RÉGIONAL EN SANTÉ ENVIRONNEMENT (GRSE) QUI A POUR OBJECTIF DE DÉFINIR DE FAÇON CONCERTÉE LA POLITIQUE DE LA RÉGION EN SANTÉ-ENVIRONNEMENT.

EN ALSACE, LE GRSE, CO-PRÉSIDIÉ PAR LE PRÉFET DE RÉGION ET LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL A ÉTÉ MIS EN PLACE LE 15 JUILLET 2010. IL EST COMPOSÉ DES 5 COLLÈGES DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT SERVICES DE L'ÉTAT ET AUTRES ORGANISMES PUBLICS, ÉLUS TERRITORIAUX, ASSOCIATIONS DE PROFESSIONNELS DE PATIENTS OU DE CONSOMMATEURS, ET ASSOCIATIONS AGRÉÉES D'USAGERS, EMPLOYEURS ET MONDE ÉCONOMIQUE, SALARIÉS D'ENTREPRISES.

DE MANIÈRE OPÉRATIONNELLE, L'ANIMATION GLOBALE DE LA DÉMARCHE A ÉTÉ CONFÉE EN ALSACE À UN SECRÉTARIAT DU GRSE, PILOTÉ PAR LA DREAL EST COMPOSÉ DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS), LA DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE) ET DU CONSEIL RÉGIONAL.

CONCEPTION DU PRSE 2

UN ÉTAT DES LIEUX A ÉTÉ RÉALISÉ EN ALSACE PAR L'ORSAL (ORGANISME RÉGIONAL DE LA SANTÉ D'ALSACE). IL A SERVI DE BASE POUR RETENIR LES THÈMES DE TRAVAIL.

LE GRSE A DÉCIDÉ DE CONSTITUER, POUR CHACUN DES GRANDS THÈMES RETENUS, UN GROUPE DE TRAVAIL, AVEC POUR MISSION DE RÉFÉRENCER LES ACTIONS EXISTANTES SUR LA THÉMATIQUE, DE RECHERCHER DES ACTIONS NOUVELLES OU MULTI PARTENARIALES ET DE RÉDIGER LES FICHES ACTIONS S'Y RAPPORTANT.

UNE LARGE SOLICITATION A ÉTÉ ENCLENCHÉE PAR LE SECRÉTARIAT DU GRSE POUR QU'UN MAXIMUM D'ACTEURS DE TERRAIN PARTICIPENT ACTIVEMENT AUX TRAVAUX. LES TRAVAUX EN SOUS-GROUPES SUR LES SOUS-THÈMES ONT FACILITÉ L'EXPRESSION DE CHACUN ET LES ÉCHANGES. LE RÉSULTAT DES TRAVAUX DES QUATRE GROUPES DE TRAVAIL A FAIT L'OBJET D'UNE RESTITUTION COLLECTIVE À L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS À LA TROISIÈME RÉUNION DU GRSE, LE 27 SEPTEMBRE 2011 À LA MAISON DE LA RÉGION, POUR VALIDER LES ACTIONS RETENUES ET LES PILOTES ASSOCIÉS.

L'ARTICULATION DU PRSE 2 AVEC LES AUTRES PLANS

COMME LE PLAN NATIONAL, LE PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT N'A PAS VOCATION À INTÉGRER L'ENSEMBLE DES MESURES PRISES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, NI À SE SUBSTITUER AUX DIFFÉRENTS PLANS EXISTANTS. CERTAINES ACTIONS EN LIEN DIRECT AVEC D'AUTRES PLANS RENVOIENT VERS CES PLANS, TELS : LE PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ (PRS), LE PLAN RÉGIONAL SANTÉ TRAVAIL (PRST), LE SCHEMA RÉGIONAL DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ÉNERGIE (SRCAE), LE PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE DE STRASBOURG (PPA), LE PLAN ÉCOPHYTO 2018...

LES ACTIONS

SUR LA BASE DE L'ÉTAT DES LIEUX SANTÉ-ENVIRONNEMENT EN ALSACE, LES ACTIONS ONT ÉTÉ DÉFINIES DE MANIÈRE À COUVRIR LE CHAMP DU PNSE2. ELLES SONT REGROUPÉES SELON 11

OBJECTIFS GLOBAUX :

- 1) AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR EXTÉRIEUR ET PRÉVENIR LES PATHOLOGIES ASSOCIÉES
- 2) RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX SUBSTANCES AYANT UN EFFET CANCÉROGÈNE, MUTAGÈNE OU REPROTOXIQUE
- 3) AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR
- 4) PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES
- 5) CONNAÎTRE ET RÉDUIRE L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES
- 6) LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE
- 7) RÉDUIRE L'INCIDENCE DE LA LÉGIONELLOSE
- 8) LUTTER CONTRE LES POINTS NOIRS ENVIRONNEMENTAUX
- 9) INFORMER SUR LES RISQUES AUDITIFS LIÉS À L'ÉCOUTE DE MUSIQUE AMPLIFIÉE
- 10) ÉDUIQUER AU LIEN SANTÉ ENVIRONNEMENT
- 11) PRÉPARER L'AVENIR : RISQUES ÉMERGENTS (NANOTECHNOLOGIES ET ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES)

POUR CHACUN DE CES OBJECTIFS UN ENSEMBLE D'ACTIONS EST DÉFINI, COMME CONNAÎTRE ET MAÎTRISER L'IMPACT DES USINES DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES, SURVEILLER LA POLLUTION PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DANS L'AIR (OBJECTIF 5), OU AMÉLIORER LA SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBJECTIF 4).

CONCLUSION

LE PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 2 FERA L'OBJET D'UN SUIVI RÉGULIER ET D'UNE ÉVALUATION, CETTE DÉMARCHÉ ÉTANT FACILITÉE PAR L'IDENTIFICATION D'INDICATEURS DE SUIVI ASSOCIÉS À CHAQUE ACTION.

LES ACTIONS INCLUES DANS LE PRSE 2 SONT MAINTENANT CLAIREMENT DÉFINIES, IL RESTE À DÉTERMINER CES INDICATEURS DE SUIVI. LA PROCHAINE ÉTAPE EST LA VALIDATION FINALE DU PROJET DE PRSE 2 PRÉVUE EN NOVEMBRE 2011. PUIS LE PROJET SERA SOUMIS À LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE POUR AVIS, ET SERA ENFIN SOUMIS À LA CONSULTATION DU PUBLIC, DÉBUT 2012. (VIA LE SITE INTERNET DE LA DREAL ALSACE).

SONIA DOISY

CHARGÉE DE MISSION SANTÉ ENVIRONNEMENT
PÔLE RISQUES CHRONIQUES
SERVICE RISQUES TECHNOLOGIQUES
DREAL ALSACE – 2 ROUTE D'ÖBERHAUSBERGEN
67070 STRASBOURG CEDEX



Credit photo : SPPPI Toulouse - La Dépêche

LU ET ENTENDU POUR VOUS

IM RAHMEN DES JAHRES "CHEMIE 2011" : BEMERKUNGEN ZUM THEMA "KANN ES EINE RISIKOFREIE GESELLSCHAFT GEBEN"?

PARTI DES MULTIPLES CLES DE LECTURE DE LA THÉMATIQUE SANTÉ-ENVIRONNEMENT, CELLE D'ENTRÉE PAR LES POLLUANTS - PARTICULES, PESTICIDES, SUBSTANCES CHIMIQUES... - CORRESPOND PARTICULIÈREMENT À LA MISSION D'IDENTIFICATION DES RISQUES - Y COMPRIS LES EFFETS DIFFÉRÉS DE POLLUTIONS - AU SPPPI.

EN CETTE ANNÉE INTERNATIONALE DE LA CHIMIE, SUR LE THÈME "CHIMIE, ENVIRONNEMENT ET ENJEUX SOCIAUX", LE SPPPI EST À L'ÉCOUTE DU PR. JEAN-MARC PLANEIX, DIRECTEUR DE LA FACULTÉ DE CHIMIE DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG.

(VOIR IN "LES BRÈVES", EN PAGE 4 DE CETTE LETTRE N°34).

LA QUESTION POSÉE AU CHIMISTE - L'INTERROGATION S'IMPOSE AU NOM DES OBJECTIFS DU SPPPI - S'EXPRIME SIMPLEMENT EN CES MOTS :

COMMENT LA CHIMIE ASSUME-T-ELLE LES RISQUES INHÉRENTS AUX PROCÉDÉS INDUSTRIELS ?

POUR SAVOIR COMMENT SE POSITIONNENT DES DÉCIDEURS POLITIQUES ET/OU ÉCONOMIQUES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET SANITAIRES -SACHANT QUE TOUT SCIENTIFIQUE OU INGÉNIEUR SAIT QUE "LE RISQUE ZÉRO" NE PEUT EXISTER -JE LIVRE À NOS LECTEURS DES DÉCLARATIONS, DES PRISES DE POSITION, VOIRE DES COMMENTAIRES OU RÉACTIONS, UTILES À LA PRATIQUE DE LA CONCERTATION PERMANENTE AU SEIN DU SPPPI. AU DÉPART DE CETTE PETITE "REVUE DE PRESSE", IL ME PLAÎT DE CITER CET EXTRAIT DU FIL INFO (LA LETTRE DES AGENTS DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT), N°173 DU 26.09.11 :

"DEPUIS L'EXPLOSION SURVENUE , IL Y A 10 ANS SUR LE SITE DE L'USINE AZF À TOULOUSE,, LES CONDITIONS DE CONCEPTION ET D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES À RISQUES ONT ÉTÉ RÉFORMÉES SELON SIX PRIORITÉS DONT UNE RÉDUCTION DU RISQUE À LA SOURCE QUI A DÉJÀ PERMIS DE RÉDUIRE D'ENVIRON 350 KM² LA SUPERFICIE DES ZONES EXPOSÉES ; UNE NOUVELLE POLITIQUE DE MAÎTRISE DE L'URBANISATION AUTOUR DES SITES À HAUT RISQUE AVEC LA CRÉATION DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) POUR LIMITER L'EXPOSITION DE LA POPULATION AUX CONSÉQUENCES DES ACCIDENTS ET UNE AUGMENTATION DE PLUS DE 40% DEPUIS 2001 DES EFFECTIFS DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES..." SONT À L'AFFICHE.

• DANS LA RÉCENTE PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES (DGPR, ÉD. JUILLET 2011, MEDDTL-PARIS), LE DIRECTEUR GÉNÉRAL, M. LAURENT MICHEL, NOUS DIT EN INTRODUCTION :

"IL S'AGIT AVANT TOUT DE PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA VIE DE NOS CONCITOYENS,.....PAR LA MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES CONCRÈTES DE PRÉVENTION ET UN USAGE RAISONNÉ DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION.

UN PRINCIPE QUI REPOSE SUR L'EXPERTISE, LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ, LA TRANSPARENCE ET LA RECHERCHE AFIN DE DIMINUER LES INCERTITUDES. NOUS DEVONS APPLIQUER AU QUOTIDIEN LES POLITIQUES DE PRÉVENTION ET VEILLER À ANTICIPER SYSTÉMATIQUEMENT POUR LIMITER LES CONSÉQUENCES SUR LES TERRITOIRES."

LA CHIMIE DANS LA SOCIÉTÉ, FUT LE THÈME D'UN COLLOQUE DU CNRS À BIARRITZ, LES 23-25 MARS 1994. LA MANIFESTATION AVAIT ÉTÉ PRÉCÉDÉE PAR LES 1ÈRES JOURNÉES FRANCO-ALLEMANDES DE LA CHIMIE TENUES À STRASBOURG EN 1989 ET INTRODUITES PAR LA CONFÉRENCE-DÉBAT DONNÉE ALORS PAR LE REGRETTÉ PR.GUY OURISSON SUR LE THÈME: "CHIMIE DE LA VIE, CHIMIE DE LA MORT", LE 27 AVRIL AU PALAIS DE LA MUSIQUE ET DES CONGRÈS. J'AI EU L'AVANTAGE D'Y PARTICIPER EN TANT QUE CHERCHEUR CNRS, EN CHARGE D'UN PROJET D'INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT POUR LE COMPTE DE L'UNIVERSITÉ LOUIS PASTEUR.

À L'ÉPOQUE, LA PRESSE NOTAIT QUE "TOUTE INNOVATION DOIT PRÉVOIR LE PRIX À PAYER POUR LA SANTÉ DES HOMMES" ET LE JOURNAL SUD-OUEST D'ÉCRIRE QU'À BIARRITZ LE CNRS "A VOULU ÉVALUER QUELLES RÉGULATIONS PERMETTENT À LA SOCIÉTÉ DE CHOISIR LA DOSE DE RISQUE QU'ELLE ENTEND ASSUMER".

UNE VINGTAINE D'ANNÉES PLUS TARD, CETTE FOIS AU SPPPI DE STRASBOURG-KEHL, IL ME SEMBLE QUE NOUS SOYONS TOUJOURS EN RECHERCHE DE LA BONNE RÉPONSE À LA QUESTION FONDAMENTALE : COMMENT CRÉER UNE CULTURE (CITOYENNE) DU RISQUE TECHNOLOGIQUE ? MANIFESTEMENT IL S'AGIT LÀ D'UN VRAI TRAVAIL DE FOURMI, D'AILLEURS NULLEMENT À L'ABRI DE QUELQUES COUPS DE PIED (D'HUMEUR) DANS LES ÉLÉMENTS PATIEMMENT RÉUNIS ET ACCUMULÉS.

DÉMONSTRATION :

AU SPPPI, ORGANE MULTIPARTITE ET INDÉPENDANT, LA CONCERTATION ENTRE TOUS LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL CONCERNÉS PAR LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS ET POLLUTIONS A CONDUIT AU RAPPROCHEMENT DES NOTIONS DE RISQUE, PRECAUTION ET RESPONSABILITÉ. RAPPROCHER CES TROIS TERMES EST INDISPENSABLE À LA CAPACITÉ COLLECTIVE DE CONCEVOIR NOTRE FRAGILITÉ FACE AUX PÉRILS QUI NOUS MENACENT ET DONT NOUS CONVENONS D'Y RÉPONDRE.

DANS CE CONTEXTE, COMMENT NE PAS S'INTERROGER À LA LECTURE DE DEUX ARTICLES RÉCEMMENT PARUS DANS LA PRESSE RÉGIONALE (DNA, ÉDITIONS DU 31 AOÛT ET DU 20 SEPTEMBRE) OÙ IL EST QUESTION DE RÉACTIONS AUX PPRT À METTRE EN PLACE RESPECTIVEMENT SUR UN SITE HAUT-RHINOIS (68-ILLZACH) ET UN SITE BAS-RHINOIS (67-LAUTERBOURG). LE «COUP DE COLÈRE» DU MAIRE D'ILLZACH FAIT SUITE À L'INQUIÉTUDE SUSCITÉE PAR UN «DROIT DE DÉLAISSEMENT»

ANNONCÉ POUR SEPT ENTREPRISES SITUÉES EN ZONE DE RISQUE MAJEUR DU PPRT DE L'ENTREPÔT PÉTROLIER DE MULHOUSE. IL JUGE «INSUPPORTABLE» UNE DÉPENSE COMMUNALE À PRÉVOIR DE 5 MILLIONS D'EUROS.

LE MAIRE DE LAUTERBOURG, LORS DE LA RENCONTRE ANNUELLE DU PRÉFET AVEC LES ÉLUS DU CONSEIL GÉNÉRAL-67, S'INQUÉTA DES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES D'UN EXCÈS DE PRÉVENTION DES RISQUES ET D'AJOUTER : LES FUTURS PPRT «METTENT EN PÉRIL LE DÉVELOPPEMENT DE LA PLATE-FORME CHIMIQUE DE ROHM ET HAAS» À LAUTERBOURG, OU «COMPROMET L'EXTENSION DU PORT AUX PÉTROLES DE STRASBOURG».

FACE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS, NE SOMMES NOUS PAS TOUS APPELÉS AU PARTAGE DES RESPONSABILITÉS POUR ANTICIPER LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS ?

NOS AMIS DU SPPPI TOULOUSAIN QUI ONT VÉCU L'ACCIDENT D'AZF, QUI ASSISTENT AU DÉLICAT TRAITEMENT POST-CATASTROPHE D'UN DÉSASTRE HUMAIN ET SOCIÉTAL DEPUIS DIX ANS, NE SERAIENT-ILS PAS DE L'AVIS DU PRÉFET PIERRE-ETIENNE BISCH QUI RÉPLIQUA AU MAIRE ET CONSEILLER GÉNÉRAL DE LAUTERBOURG QUE «LE DANGER ÇA NE SE NÉGOCIE PAS» ?

CERTES, L'ÉVALUATION DU COÛT DES MESURES APPLICABLES D'UN PPRT ET DES MODALITÉS DE LEUR FINANCEMENT SONT DES ÉTAPES COMPLEXES À NÉGOCIER AVANT LA MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU DOSSIER COMPLET DE PPRT. CE CONSTAT PEUT-IL AUTORISER L'ACTEUR QUI DÉLIVRE UN PERMIS DE S'ÉTABLIR À PROXIMITÉ IMMÉDIATE D'UN ÉTABLISSEMENT CLASSÉ SEVESO-SEUIL HAUT, QUI DE SURCROÎT EST MEMBRE DU CLIC OÙ SE « CONSTRUIT » LE PPRT, À METTRE SES PARTENAIRES DU CLIC « HORS JEU » EN DÉCLARANT IN FINE QUE LA PRÉVENTION DES RISQUES MET EN PÉRIL L'ÉCONOMIE ? COMMENT IMAGINER QU'UN RESPONSABLE LOCAL -MÊME EN SITUATION FINANCIÈRE DIFFICILE POUR SON UNITÉ DE GESTION- PUISSE VOULOIR METTRE AU SECOND PLAN LA SÉCURITÉ DE SES CONCITOYENS, RIVERAINS OU SALARIÉS D'UNE ENTREPRISE «SEVESO» ?

POUR MA PART, J'INVITE TOUT ACTEUR CONCERNÉ PAR LA PRÉVENTION DES RISQUES ET POLLUTIONS À SOLLICITER LE SPPPI POUR UNE LARGE CONCERTATION OUVERTE À LA FOIS AUX INDUSTRIELS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ASSOCIATIONS, SERVICES DE L'ÉTAT, SCIENTIFIQUES, EXPERTS ET JOURNALISTES.

JE REMERCIE L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES QUI, DEPUIS BIEN TÔT 20 ANS ET VIA L'ASSOCIATION APIAS, PERMETTENT AU SPPPI DE GARDER OUVERTE LA PORTE AU DIALOGUE PERMANENT SUR SON TERRITOIRE TRANSRHÉNAN.

L.Z.



LES BRÈVES ...IN KÜRZE ●●●

• **Le 12.04.2011** : LE SPPPI A PARTICIPÉ À L'ATELIER "AIR" DU SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE (SRCAE) À LA MAISON DE LA REGION.

• **Le 18.04.2011** : LE SPPPI A PARTICIPÉ AU GROUPE "REVISION DU SAGE" DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU, RÉUNION CONSACRÉE À LA PRÉSERVATION DE LA NAPPE PHRÉATIQUE.

• **Le 05.05.2011** : S'EST RÉUNIE LA COMMISSION "EAU, SOLS ET DÉCHETS" DU SPPPI. LE DÉBAT A PORTÉ SUR LA PROTECTION DE LA NAPPE PHRÉATIQUE AU DROIT DE LA RAFFINERIE DE REICHSTETT ET SUR LA MISE EN SÉCURITÉ DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE PAR UN NOUVEAU CHAMP CAPTANT DE LA CUS AU SUD DE PLOBSHEIM.

SITZUNG DES SONDERAUSCHUSSES "WASSER, BODEN U. ABFALL" (VORSITZ: ANDRÉE BUCHMANN)

• **Le 12.05.2011** : LE SPPPI A PARTICIPÉ À LA 2ÈME RÉUNION DE LA CELLULE D'EXPERTISE SOCIOTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG DÉDIÉE À LA THÉMATIQUE "ENVIRONNEMENT – ALIMENTATION – SANTÉ".

• **Le 30.05.2011** : S'EST TENUE LA 6IÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION DU SPPPI.

SITZUNG DES ORIENTIERUNGSRATS DER SPPPI-EINRICHTUNG STRASSBURG-KEHL.

• **Le 07.06.2011** : LE SPPPI, AVEC LE SIRACEDPC (PROTECTION CIVILE, PRÉFECTURE DU BAS-RHIN), A PRÉSENTÉ LE DOCUMENT-GUIDE D'INFORMATION DES POPULATIONS EN ZONE PPI AINSI QUE LA PLAQUETTE SPÉCIFIQUE "PORT AUX PÉTROLES" AUX REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS CLASSÉS SEVESO SEUIL HAUT.

• **Le 24.06.2011** : S'EST TENU LA RÉUNION "BILAN ANNUEL AU SPPPI" DU GROUPE DE SUIVI DES INDUSTRIELS SIGNATAIRES DE L'ENGAGEMENT DE PROGRÈS RELATIF AUX ÉMISSIONS OLFACTIVES ("CHARTRE ODEURS", SOUS LE PATRONAGE DE L'UNION DES INDUSTRIES DU BAS-RHIN, DE LA CCI, DE L'ASPA, DES VILLES DE KEHL, STRASBOURG ET DE LA CUS).

• **Le 28.06.2011** : LE SPPPI A PARTICIPÉ À LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL "ENVIRONNEMENT" DES VILLES DE STRASBOURG ET DE KEHL.

THEMEN DER ARBEITSGRUPPE "UMWELT" : POTENTIELLE TIEFENGEOthermie IN ILLKIRCH UND ERRICHTUNG EINES BIOMASSE-HEIZKRAFTWERKS IM RHEINHAFEN STRASSBURG.

• **Le 30.06.2011** : LE SPPPI A PARTICIPÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASPA.

• **Le 01.07.2011** : LE SPPPI A PARTICIPÉ AUX 3IÈMES RENCONTRES DU SAGE ILL-NAPPE-RHIN CONSACRÉES À "LA PRISE EN COMPTE DU SAGE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME".

• **Le 04.07.2011** : LE SPPPI A PARTICIPÉ À LA RÉUNION D'INSTALLATION DE LA COMMISSION DE RÉVISION DU PPA (PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE) DE STRASBOURG.

• **Le 05.07.2011** : LE SPPPI A ACCUEILLI DEUX REPRÉSENTANTS DU COLLÈGE DES ASSOCIATIONS (COLLECTIF "DÉSTOCAMINE") DE LA CLIS DE STOCAMINE S.A..

• **Le 07.07.2011** : PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION ET DES ACTIVITÉS DU SPPPI À LA PRÉSIDENTE DE LA CASC (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SARREGUEMINES CONFLUENCES), SUR INVITATION DU DR. J. REIS (MÉDECINE ENVIRONNEMENTALE ; GROUPE EXPLORATOIRE "QUALITÉ DE L'AIR-AVC" AU SPPPI ; CLUB "NEUROLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT").

• **Le 12.09.2011** : PARTICIPATION DU SPPPI À LA RÉUNION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ÉNERGIE ET DE L'ATMOSPHÈRE EN ALSACE (CREA).

• **Le 29.09.2011** : LE SPPPI A PARTICIPÉ À LA RÉUNION D'ÉCHANGES SUR LE BILAN, LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS DE L'INSPECTION DES ICPE, SUR INVITATION DU SRT-DREAL ALSACE.

• **Le 30.09.2011** : LE SPPPI A PARTICIPÉ AU COLLOQUE SUR "L'ÉNERGIE GÉOTHERMALE" ALSACE – ISLANDE, À LA MAISON DE LA RÉGION.

• **Le 03.10.2011** : DANS LE CADRE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE 2011 DE LA DREAL ALSACE, LE BUREAU DU SPPPI A ÉTÉ ENTENDU PAR DEUX INSPECTEURS, INGÉNIEURS GÉNÉRAUX DES MINES.

• **Le 11.10.2011** : INVITATION DU SPPPI AU MAGAZINE TV DE FRANCE 3 ALSACE, RÉALISÉ À L'OCCASION DU "25ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ACCIDENT SANDOZ SUR LE RHIN".
TEILNAHME DES SPPPI AM TV-MAGAZIN, "25 JAHRE NACH DEM SANDOZ-UNFALL".

• **Le 13.10.2011** : RENCONTRE-DÉBAT DU SPPPI À LA FACULTÉ DE CHIMIE DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG SUR LE THÈME "CHIMIE, ENVIRONNEMENT ET ENJEUX SOCIÉTAUX" : CONFÉRENCIER INVITÉ, LE PR. JEAN-MARC PLANEIX.
PROF. PLANEIX, LEITER DER FAKULTÄT, HÄLT EINEN VORTRAG IM HINBLICK ZUR FAGESTELLUNG : WIE WEIT STEHT DIE CHEMIE IM FELD DER VERANTWORTUNG ZUM UMWELTSCHUTZ UND INDUSTRIELLEN RISIKOABBAU ?

• **Le 14.10.2011** : RÉUNION DU BUREAU DE L'APIAS, ASSOCIATION SUPPORT DU SPPPI. SOUS LA PRÉSIDENTE DU PROF. DANIEL BERNARD.

• **Le 18.10.2011** : PARTICIPATION D'OBSERVATEURS, MEMBRES DU SPPPI, À L'EXERCICE PPI DE LANKESS EMULSION RUBBER, SITE DE LA WANTZENAU.

Annonces

09.11.2011

PALAIS DES CONGRÈS, 9 H 30 À STRASBOURG – EAU CLIMAT, DÉFI TRANSNATIONAL – DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DU FORUM MONDIAL DE L'EAU 2012 À MARSEILLE.

(SOIRÉE-DÉBAT SUR LE THÈME DE L'EAU DANS LA VILLE, CINÉMA ODYSSEE À STRASBOURG À 20H.)

Agenda

15.11.2011

À LA DREAL ALSACE (10H - 12H)

STRASBOURG
RENCONTRE-DÉBAT DU SPPPI SUR LE THÈME "TRANSFERT ET IMPACTS ASSOCIÉS AU TRANSPORT DE POLLUANTS VOLATILS DES SOLS VERS LES BÂTIMENTS" – CONFÉRENCIÈRE INVITÉE : MME SYLVIE TRAVERSE, BURGEAP – LYON, COORDONNATEUR DU PROJET FLUXOBAT, PROGRAMME DE L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE.

2ÈME TRIMESTRE 2012

SÉMINAIRE SPPPI – COMMISSION THÉMATIQUE "ACTIONS TRANSRHÉNANES" : GÉOTHERMIE PROFONDE, ÉNERGIE DURABLE ? : VISIONS PARTAGÉES (SOURCES, EXPLOITATION, RISQUES ET ATTENTES SOCIO-ÉCONOMIQUES).

Documentation

PLAN NATIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT 2 : DISPONIBLE SUR LE SITE
[HTTP://WWW.SANTE.GOUV.FR/IMG/PDF/PNSE2.PDF](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/PNSE2.pdf)

• **A CONSULTER AU SÉCRÉTARIAT DU SPPPI :**

CARRIÈRES, BIODIVERSITÉ ET FONCTIONNEMENT DES HYDROSYSTÈMES. OUVRAGE COLLECTIF SOUS LA DIRECTION DE JEAN-CLAUDE LEFEUVRE - EDITIONS BUCHET/CHASTEL - ECOLOGIE - SEPTEMBRE 2010

Contacts

**SÉCRÉTARIAT
LAURENCE MORIVAL**
DREAL ALSACE
2 ROUTE D'OBERHAUSBERGEN
67070 STRASBOURG CEDEX
TÉL. : 00 33 (0) 3 88 13 06 07
FAX. 00 33 (0) 3 88 13 05 60
E.MAIL : LAURENCE.MORIVAL@DEVELOPPEMENT-DURABLE.GOUV.FR

**KONTAKTPERSON KEHL
SIEGFRIED SCHNEIDER**
HERDERSTRASSE 3
STADTVERWALTUNG KEHL
D - 77694 KEHL
TÉL. 00 49 (0) 7851 88 11 93
FAX. 00 49 (0) 7851 88 10 22
E.MAIL : S.SCHNEIDER@STADT-KEHL.DE